

CULTURE

Renaissance



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

APRÈS AVOIR été fermé pendant trois ans et demi, l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault revit enfin. Le centre de création et de perfectionnement en danse Circuit-Est, qui regroupe quatre compagnies (Louise Bédard Danse, Sylvain Émard Danse, Le Carré des Lombes, Fortier Danse-Création) et deux chorégraphes (Emmanuel Jouthe et Catherine Tardif), vient de s'y installer. On célébrait hier le transfert du site aux nouveaux occupants, réalisé grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications. L'âme du chorégraphe Jean-Pierre Perreault, décédé en 2002, n'errera donc plus seule dans l'ancienne église transformée en lieu de création par l'architecte Pierre Thibault. Une tournée monumentale de Joe, œuvre phare du chorégraphe, a forcé sa compagnie à fermer ses portes en 2004, laissant un lieu vacant pour d'autres organismes en danse. Circuit-Est maintiendra ses locaux de la rue Saint-André ouverts à tous les artistes de la danse montréalaise.

FANTASMAGORIES TECHNOLOGIQUES I, II ET III
De Jon Fosse, Samuel Beckett et Maurice Maeterlinck. Mise en scène : Denis Marleau. Une production d'Ubu à l'Espace Go jusqu'au 5 juin.

HERVÉ GUAY

Il ne faudrait pas oublier que Denis Marleau participe lui aussi au FTA. Sont enfin réunies à l'Espace Go ses trois «fantasmagories technologiques». Objets à la limite du théâtre, puisque celles-ci sont composées de projections et de voix préenregist-

trées et qu'aucun acteur en chair et os ne foule le plateau — d'ailleurs, inexistant. Et pourtant, ces installations réussissent l'impensable : donner un visage et une voix à l'absence. De nombreux spectateurs l'ont découvert avec stupéfaction lors de la création des Aveugles de Maeterlinck au Musée d'Art contemporain en 2002. Depuis ce temps, deux pièces se sont ajoutées. Plus courtes, Dors, mon petit enfant du Norvégien Jon Fosse et Comédie de Beckett tablent agréablement sur d'autres possibilités offertes par cet alliage de théâtre et de technologie.

Les dialogues de Jon Fosse nous entraînent pendant quinze minutes dans une éternité fantaisiste. Quelle forme cela prend-il ? Trois grandes poupées dotées de têtes humaines bavardent, assises sur une tablette vissée à un fond blanc lumineux. La première exprime l'étonnement, le second possède un air narquois, tandis que la troisième arbore une mine sceptique. Ces étranges individus se demandent en boucle où ils sont et ce qu'ils font là. C'est irrésistible de finesse et de drôlerie. Comédie de Beckett, suit et dure 25 minutes. Marleau et ses acteurs travaillent ces bribes de souvenirs vau-devillesques mêlés puis dé mêlés

avec un sens du rythme formidable. Ces lambeaux du passé proviennent de têtes qui sortent de jarres bien rondes. Visages et voix apparaissent et disparaissent à la vitesse de l'éclair. Ces deux entrées en matière exquises préparent le terrain aux Aveugles, morceau de choix d'une soirée remplie de souvenirs, de fantômes et d'éternité. Pour les deux brèves, Ginette Morin ajoute son beau timbre de voix et sa diction agile au travail d'orfèvre de Paul Savoie et de Céline Bonnier, époustouffants, trois fois plutôt qu'une.

Collaborateur du Devoir

Festival TransAmériques

Éternité, souvenirs et spectres

EN BREF

Esther Bégin passe de LCN à TQS

La présentatrice de nouvelles Esther Bégin passe à TQS. Le Journal de Montréal affirme que Mme Bégin, qui est à l'emploi du groupe TVA depuis 13 ans, quitte LCN pour aller animer cet automne au Mouton noir le nouveau bulletin d'information de 22h. Le quotidien précise que la forme que prendra ce bulletin n'est pas encore arrêtée. Le secteur de l'information de TQS s'est récemment assuré une autre addition de taille: le bloquiste Michel Gauthier, qu'on pourra voir le midi. — PC

Jeu se penche sur le théâtre musical

Les Cahiers de théâtre Jeu convient toute personne intéressée à une rencontre publique lundi, de 17h à 18h30, au Théâtre du Rideau-Vert. Un seul sujet au programme: quel est l'avenir du théâtre musical au Québec? Une foule de praticiens du secteur participent à la rencontre, dont René Richard Cyr et Robert Marien. Michel Vais animera cette 51^e Entrée libre du magazine, qui devrait bientôt faire partie d'un dossier préparé par Étienne Bourdages et Christian Saint-Pierre. Comme l'entrée est libre, on vous suggère d'arriver un peu plus tôt. — Le Devoir

Dufort quitte CKOI

Jean-René Dufort quittera les ondes de la radio CKOI le 22 juin prochain. Il a informé ses patrons de Corus, il y a

quelques semaines, qu'il ne sera pas à la barre de l'émission *Du jus et Dufort* l'automne prochain. L'animateur a qualifié la séparation de «difficile» après neuf ans de radio quotidienne. La direction de Corus Québec a tenu à lui transmettre ses plus sincères remerciements, dans un très bref communiqué publié hier. Elle ajoute que les informations concernant son remplaçant seront connues dans les meilleurs délais. Jean-René Dufort promet cependant d'être très occupé du côté de la télévision. La huitième saison d'*Infoman* débute dans trois mois sur les ondes de Radio-Canada. Par ailleurs, Jean-René Dufort confirme qu'il réalisera de nouveau le «Spécial fin d'année» à la télévision de la société d'État. — PC

La donneuse est une actrice...

La Haye — L'émission de télé-réalité controversée aux Pays-Bas mettant en jeu un don d'organe est un canular, car la donneuse est une actrice, a annoncé en direct le présentateur. «Lisa», une femme prétendument en fin de vie en raison d'une tumeur au cerveau, est une actrice, a précisé le présentateur Patrick Lodiers, mais les trois candidats à la reprise de son rein sont des patients véritablement malades. «Nous avons voulu attirer l'attention sur leur vie et leurs problèmes», a ajouté M. Lodiers. Des centaines de journalistes et d'équipes de télévision du monde entier avaient fait le déplacement pour assister et diffuser en direct le *Grand spectacle du donneur* sur l'antenne de la télévision publique destinée aux jeunes BNN. — AFP

new balance

MR 1061 SB
COURSE À PIED

WW 748
MARCHÉ

MX 1008
MULTISPORT

Pour un ajustement optimal

LARGEURS DISPONIBLES					
2A	B	D	2E	4E	6E

Toutes les largeurs ne sont pas offertes pour tous les modèles.

Boutique Courir 1085, chemin Chambly, Longueuil • 450 674-4436
4452, rue Saint-Denis, Montréal • 514 499-9600



Michael Schleifer

Les enfants peuvent-ils parler des sentiments et des valeurs dès l'âge de 2 ans ? Bien sûr ! Mais qu'est-ce qu'un sentiment, une valeur, une valeur morale ? Qu'est-ce que l'empathie ?

30\$

Une présentation de

Presses
de l'Université
du Québec

Renaud-Bray

Venez rencontrer

le psychologue
Michael Schleifer
avec vos enfants,
dimanche le 3 juin dès
14 h au Renaud-Bray
du Carrefour Laval.



Félicitations!

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est fier de présenter les récipiendaires des bourses de carrière et de la bourse de carrière Jean-Paul-Riopelle.

Le 29 mai dernier, à l'occasion d'une cérémonie au complexe Ex-Centris à Montréal, M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil, félicitait les quatre artistes qui ont obtenu une bourse de carrière. Depuis 1998, le Conseil décerne ces bourses prestigieuses destinées aux artistes et aux écrivains professionnels qui ont contribué de façon exceptionnelle au développement de la culture québécoise. Ils ont été sélectionnés par un jury de pairs pour la qualité générale de leur travail et de leur démarche artistique, leur apport à leur discipline, leur rayonnement et l'intérêt de leurs intentions de travail.



Jocelyne Alloucherie
Artiste en arts visuels
Bourse de carrière
Jean-Paul-Riopelle

Depuis 1973, son travail a été présenté dans de nombreuses expositions individuelles et collectives, tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger. Par des configurations diverses qui associent des éléments sculpturaux, architecturaux et des œuvres photographiques de grands formats, elle cherche à susciter chez le spectateur des expériences inhabituelles.



Madeleine Gagnon
Écrivaine
Bourse de carrière

Auteure prolifique, elle a écrit plus de trente titres en autant d'années, donné des conférences aux quatre coins du monde et signé au-delà de 150 articles dans des revues et anthologies au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Poésie, essais, textes radiophoniques, récits, nouvelles et romans composent une œuvre foisonnante.



Serge Giguère
Cinéaste
Bourse de carrière

Figure majeure du documentaire, ce cinéaste-portraitiste sait révéler l'exceptionnelle dimension de personnages en apparence simples qui usent de leur talent et de leur imaginaire pour échapper au conformisme et aux idées noires. Son dernier film sur de tels «patentoux de la vie», *À force de rêves*, a reçu de nombreux éloges et distinctions.



Guy Nadon
Musicien
Bourse de carrière

Comptant plus de soixante ans de carrière, ce musicien est reconnu pour ses prestations musicales endiablées, sa virtuosité, son originalité, sa générosité et sa vitalité extraordinaire. Passionné de jazz, il n'hésite pas à jouer sur des boîtes de conserve et des cymbales bariolées, afin d'offrir des univers sonores et visuels surprenants.

PERSPECTIVES



Le vent de privatisation qui souffle dans le sillage de l'ancien ministre libéral Claude Castonguay est loin de faire l'affaire de tout le monde.

Le groupe de travail dirigé par Claude Castonguay suscite espoirs et inquiétudes

Pour améliorer la santé

Débat réclamé, mais à quel prix?

Salles d'opération inutilisées, listes d'attente qui persistent en dépit des efforts déployés ces dernières années pour les réduire, budget pharaonique à la hausse, professionnels pressés comme des citrons: le réseau public québécois affiche un essoufflement dénoncé unanimement sur la place publique. Mais si l'heure des comptes semble bel et bien avoir sonné, le vent de privatisation qui souffle dans le sillage de l'ancien ministre libéral Claude Castonguay est loin de faire l'affaire de tout le monde.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Sur le coup, le réseau de la santé a réservé un accueil prudent, mais intéressé, à la formation d'un groupe de travail destiné à revoir de fond en comble le financement de la santé sous la houlette du père de l'assurance maladie. Mais les récentes sorties publiques d'un Claude Castonguay faisant ouvertement la promotion du rapport qu'il cosigne ce mois-ci pour le compte du centre interuniversitaire CIRANO — rapport qui ouvre par ailleurs une voie royale à un système mixte alliant public et privé — ont considérablement refroidi les ardeurs de plusieurs.

Au yeux de la juriste et vice-doyenne aux études supérieures de la faculté de droit de l'université McGill, Marie-Claude Prémont, cette nomination est «un coup de force inadmissible qui doit être dénoncé publiquement». Certes, le système de santé n'a pas les moyens de faire l'économie de réformes, notamment sur les plans de la gouvernance et de l'organisation des soins, mais certainement pas au prix d'un exercice qui, d'emblée, ouvre toute grande la porte au privé. «On a un président dont on connaît les idées et qui se promène avec un rapport déjà écrit sous les bras. À mon sens, on est en train de fermer le débat avant même qu'il ne soit lancé.»

Cela dit, au-delà de cette nomination controversée qui en hérisse plusieurs, certains acteurs ne cachent pas leur profond désir de voir le gouvernement s'attaquer, coûte que coûte, à la question du financement de la santé devant la voracité d'un réseau qui accapare, maintenant plus de 43 % du budget total de l'État.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le D^r Renald Dutil, est de ceux-là. «On a beau savoir que la santé est sous-budgétée par rapport au reste du Canada, d'un autre côté, à tout près de 45 % du budget, il y a certainement lieu, comme société, de se poser des questions.» C'est aussi le sentiment d'Anne Lauzon, qui dirige l'Association des établissements en réadaptation en déficience physique au Québec (AERDPQ). «À l'association, on a des choix quotidiens à faire. Soit on fait des déficits budgétaires importants, soit on s'en tient à nos enveloppes et on engendre des déficits de services préjudiciables à la santé de notre clientèle. Ce sont là des choix impossibles. Comme société, je pense qu'il est temps qu'on se demande si on a les moyens de maintenir un système universel et, si oui, comment.»

Pas de compromis

Le D^r Renald Dutil, lui, a choisi son camp: le débat doit se faire et il faut le mener de façon lucide et pragmatique. «Je crois que le temps est venu de se demander quelle pourrait être la place du privé dans un système public fort. Il faudrait toutefois être prudent car il n'y a pas de compromis à faire sur l'accès, qui doit demeurer raisonnable pour tous.» Ce dernier s'inquiète d'ailleurs de voir que l'après-Chaoulli a laissé beaucoup de détails en suspens. «Quand on est dans un vacuum, il se remplit. Et il est clair qu'on n'est pas d'accord avec tout ce qui se fait présentement», explique le D^r Dutil, qui fait ici référence à l'ouverture récente de cliniques hybrides qui n'hésitent plus à transgresser certaines règles en invoquant, souvent à tort et à travers, le jugement Chaoulli et le loi 33, qui

ont permis la création de cliniques affiliées privées dans certains domaines spécialisés (hanche, genou, cataracte).

Force est d'admettre en effet que le jugement Chaoulli aura fait une brèche durable dans l'esprit de certains Québécois, au premier chef dans celui des libéraux, qui ont donné le la en nommant Claude Castonguay à la tête de leur groupe-conseil. Pour la directrice des programmes en droit et politiques de la santé à l'Université de Sherbrooke, Suzanne Philips-Nootens, la table est bel et bien mise pour un changement en profondeur. «On est parti d'un idéal de justice, d'égalité et d'accès à de bons soins pour tous, mais on est tombé dans une idéologie qui fait qu'on ne peut plus toucher au système même si son échec peut se lire tous les jours dans les journaux.»

Selon cette spécialiste, le réseau québécois de la santé est carrément au pied du mur et une ouverture au privé, à plus ou moins court terme, est désormais inévitable. «Je ne vois pas pourquoi on se braque contre l'ouverture au privé», confie la professeure. «Nous sommes le seul système en Occident à ne pas y avoir accès et, dans la mesure où les gens qui ont davantage de moyens recourent au privé et acceptent de payer plus, parce qu'ils paient déjà pour leurs soins de santé en payant leurs impôts, je ne vois pas pourquoi on s'en passerait.»

Des doutes

Cette idée fait bondir le D^r Simon Turcotte, qui coordonne Médecins pour l'accès à la santé, des professionnels qui se sont regroupés à la suite du jugement Chaoulli pour défendre haut et fort l'intégrité du système public. «Nous pensons que, non seulement le système actuel est viable, mais que c'est celui qui en donne le plus à la population, au meilleur prix.» Celui-ci remet d'ailleurs en doute l'idée même que le système québécois soit arrivé à un point de non-retour nécessitant un coup d'accélérateur à droite, comme le prône M. Castonguay.

Certes, il y a bel et bien eu une forte augmentation des dépenses, mais celle-ci est restée proportionnelle aux revenus depuis qu'on a institué l'assurance maladie, argue le D^r Turcotte. «On n'assiste pas à une augmentation incontrôlée des coûts. Au contraire, parce qu'on a un système à payeur unique et parce qu'il est plus efficace qu'un système à payeurs multiples ou un système soumis à un marché inflationniste, on est arrivé à garder un excellent contrôle sur les coûts au même titre que les autres pays européens qui ont un système semblable au nôtre.»

Ce qui ne veut pas dire que le réseau n'a rien à se reprocher, loin de là. Le D^r Turcotte sait fort bien qu'il aurait avantage à gagner en souplesse et en efficacité. «L'enjeu, c'est de faire des choix judicieux pour maintenir un système efficient et équitable. Ce système-là, on l'a déjà, il faut simplement continuer à le bonifier.» Pour cela, le jeune chirurgien mise beaucoup sur la formation d'équipes multidisciplinaires, une formule dont les succès ont été mis en avant dans *Why Wait*, un rapport publié ce mois-ci par le Canadian Centre for Policy Alternatives.

Anne Lauzon plaide elle aussi pour une révision en profondeur de nos façons de faire. «L'offre de services doit absolument être revue. On fait plein de choses bien, mais est-ce qu'on fait les bonnes choses? On a tendance à accumuler les services plutôt qu'à les rentabiliser.»

Transparence réclamée

Mais Suzanne Philips-Nootens doute que ce genre de réflexions suffise à donner l'électrochoc attendu. «On met trop l'accent sur les concepts et on néglige de mesurer les besoins réels. Selon moi, c'est là qu'on dérape», fait valoir la professeure. Celle-ci comprend d'ailleurs mal qu'on puisse encore ignorer combien ont pu coûter toutes les réorganisations structurelles faites au cours des ans. «On ignore même combien coûte une intervention; il faut vraiment instaurer plus de transparence.»

Pour cela, CIRANO recommande rien de moins qu'une séparation des rôles d'acheteurs et de pourvoyeurs de soins avec la création d'une régie parfaitement indépendante du ministère de la Santé. Il suggère aussi que Québec mette fin au monopole en abolissant la cloison étanche qui sépare les régimes public et privé. Sur ce point, qui nécessite rien de moins qu'une révision de la Loi canadienne de la santé, Claude Castonguay affirme qu'il est parfaitement possible de conserver un équilibre au moyen d'un encadrement approprié.

Suzanne Philips-Nootens lui donne raison. «Nous avons déjà le système de santé le plus contrôlé au monde, du moins dans le monde occidental. Je ne peux pas croire qu'on ne puisse pas ménager une cohabitation harmonieuse du public et du privé en mettant en avant les verrous appropriés.»

Cette conception est toutefois à peine discutée dans le monde universitaire. Dans une rare sortie publique en février dernier, des juristes et des chercheurs avaient fortement débouliné cette idée appelant au maintien de l'intégrité du système. «Briser l'étanchéité entre la médecine privée et le régime public permet toutes les dérives» puisque la pratique médicale mixte rend «extrêmement difficile tout effort de gestion de l'accès aux soins basé sur les besoins», avait alors prévenu le professeur François Béland, du département d'administration de la santé de l'Université de Montréal.

En ces temps de pénurie, il faut en effet s'attendre à ce que le privé déplume le public et non l'inverse, croit le D^r Simon Turcotte, qui faisait partie de cette coalition. À peine quelques mois plus tard, ce dernier se désole d'ailleurs de voir que l'idée n'a pas été tuée dans l'œuf et qu'elle continue à faire son chemin avec la nomination de Claude Castonguay. Lui aussi doute de la pertinence d'une telle présidence, y voyant un appui à peine déguisé au Groupe pour un consensus canadien en santé, «un think tank de droite qui ne cache pas son intérêt pour une marchandisation des soins de santé», dénonce-t-il.

Sur ce point, plusieurs groupes jouent d'ailleurs de prudence. En effet, entre une réforme en profondeur et l'ouverture d'un marché de soins, il y a un pas qu'une très forte majorité refuse catégoriquement de franchir. «La réflexion est la bienvenue, mais elle ne doit pas se faire au prix du bien-être du patient et de l'accessibilité aux soins», rappelle également Anne Lauzon. Comme plusieurs autres, elle reste quand même prête à donner la chance au cœur. Mais pour cela, il faudra que le milieu puisse être entendu, s'inquiète Marie-Claude Prémont. La balle est maintenant dans le camp de M. Castonguay.

Le Devoir



Michel David

L'absent

J eudi soir, alors que tout le monde sur la colline parlementaire se demandait si le gouvernement Charest vivait ses dernières heures, Claude Béchard croyait se souvenir qu'à la veille du congrès où le PLQ allait enterrer le rapport Allaire, en août 1992, on cherchait déjà Mario Dumont.

Hier, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Charest a lourdement souligné l'absence de «Sa Majesté» au moment où la crise budgétaire arrivait à son dénouement. «Pendant que des gens cherchaient des solutions, d'autres préparaient des élections.»

Il y a 15 ans, on pouvait difficilement reprocher au président de la commission jeunesse du PLQ d'avoir voulu s'éloigner un peu de la fournaise. Les pressions qu'il subissait pour l'amener à accepter l'entente de Charlottetown étaient presque insupportables pour un jeune homme de 22 ans.

Aujourd'hui, M. Dumont est chef de l'opposition officielle. Aucune raison ne pouvait justifier son absence de la capitale jéru saïm. Dans ces circonstances exceptionnelles, c'était à lui d'ajuster son horaire à celui du premier ministre. Il n'avait pas à changer d'idée si le budget lui semblait toujours inacceptable après avoir rencontré M. Charest, mais son devoir était de se montrer disponible. Le chef de l'ADQ a passé toute la journée d'hier à se justifier, mais il a lui-même reconnu que «ce n'était peut-être pas idéal d'être à Montréal».



Mario Dumont

Sa présence n'aurait sans doute rien changé au cours des événements, mais elle aurait au moins donné un peu de crédibilité à ses protestations de bonne foi. «On n'a jamais exclu la possibilité de voter pour le budget», a-t-il soutenu. Il n'empêche qu'il aurait fallu un microscope pour déceler une quelconque ouverture dans les propos qu'il a tenus depuis le début.

Le chef de l'ADQ a qualifié de «délire» l'idée qu'il se préparait secrètement à la tenue d'élections. À l'entendre déplorer la façon dont le PQ «s'est effondré à la dernière minute», son soulagement d'avoir évité un scrutin estival ne semblait cependant pas évident.

M. Dumont n'avait pourtant pas tort d'ironiser sur les mamours que libéraux et péquistes se faisaient hier matin. À les entendre, la «compréhension» et la «sagesse» de François Gendron n'avaient d'égaux que «l'ouverture» dont Monique Jérôme-Forget avait fait preuve.

Pour les «faucons» du PQ, notamment François Legault, la pilule n'en est pas moins difficile à avaler. Sur ce qui était au cœur du litige, c'est-à-dire la baisse d'impôt de 950 millions, la victoire du gouvernement est complète.

Soit, les dépenses supplémentaires de 100 millions ne seront pas financées par une nouvelle ponction fiscale sur les particuliers ou par des réductions de services, mais la solution imaginée par Mme Jérôme-Forget — et approuvée par M. Legault — risque de se transformer en une nouvelle hausse du prix de l'essence.

Si quelques ego peuvent en sortir amochés, le PQ a néanmoins tiré un profit non négligeable de cet épisode. Au moins pendant quelques jours, il a retrouvé le rôle d'opposition officielle que l'ADQ lui a enlevé le 26 mars dernier. Il a perdu la partie, mais il peut se consoler à l'idée qu'il a mené le jeu.

S'il en était encore besoin, il est apparu que l'ADQ n'existe que par Mario Dumont. Aussi bien dans le cas du PLQ que dans celui du PQ, la dynamique du caucus des députés a constitué un facteur important. Sauf dans le cas de Gilles Taillon, qui son passé de président du Conseil du patronat est venu hanter, personne ne s'est demandé un seul instant ce que les députés adéquistes pouvaient bien penser, ni même s'ils étaient capables de penser par eux-mêmes. S'il faut en plus que le chef soit absent...

La période de questions orales à l'Assemblée nationale, monopolisée par une poignée de députés plus aguerris, constitue une vitrine trompeuse. D'ailleurs, lire une question préparée d'avance n'exige pas une grande envergne. Cette semaine, le PQ a donné l'impression qu'il est bien plus prêt que l'ADQ à offrir une solution de rechange au gouvernement Charest.

Parler d'une «victoire à la Pyrrhus» est peut-être un cliché, mais cela illustre à merveille celle que vient de remporter le premier ministre Charest. Les députés libéraux ont poussé un soupir de soulagement jéru saïm, mais rien ne justifiait ce psychodrame qu'un minimum de dignité aurait permis d'éviter.

Le budget de Mme Jérôme-Forget prenait le contre-pied des bonnes résolutions que M. Charest avait prises dans le discours inaugural, quand il disait: «Le gouvernement ne pourra décider seul.» Le budget ne sous-estimait pas les demandes du PQ, comme l'a dit le ministre des Finances, il les ignorait tout bonnement.

La promesse irréflective de consacrer la totalité des 700 millions venant de la hausse de paiements de péréquation avait été prise dans la perspective d'un gouvernement majoritaire. Personne n'aurait pu reprocher sérieusement à M. Charest de prendre acte des résultats du 26 mars, bien au contraire.

Dans un Parlement minoritaire il appartenait au gouvernement de donner l'exemple de la responsabilité qu'il réclamait des partis d'opposition. Il vient au contraire de justifier à l'avance toutes les préventions que susciteront ses prochaines initiatives.

Loin de rehausser son prestige, la «victoire» de M. Charest démontre plutôt un manque de jugement politique inquiétant. Simplement pour satisfaire son amour-propre, il a pris le risque d'entraîner son parti dans une aventure suicidaire. Alors qu'il aurait dû marquer un nouveau départ, le souvenir du budget dont Mme Jérôme-Forget était si fière sera celui d'un désastre évité de justesse.

Tout le monde connaît maintenant la date de péremption de ce gouvernement: c'est celle du prochain budget. Cela laisse au moins au PLQ le loisir de se trouver un nouveau chef. Les aspirants s'affairent déjà.

mdavid@ledevoir.com